

Fiche de poste

Tribunal judiciaire de CHARTRES – stagiaire licence/master (Droit ou Politiques publiques multiniveaux)

Intitulé de poste : stagiaire ÉTUDIANT

Famille professionnelle (RMJ) : Direction Administration Gestion

Affectation : Ministère de la Justice

Cour d'appel de VERSAILLES

Tribunal judiciaire de CHARTRES

Organisation de la juridiction :

Présidente : Mme Estelle JOND-NECAND

Procureur de la République : M. Frédéric CHEVALLIER

Directeur de Greffe : M. Michel BESSEAU

Localisation : Tribunal judiciaire de Chartres et conseil départemental de l'accès au droit d'Eure-et-Loir – 3 rue Saint Jacques – 28000 CHARTRES

Statut du poste : VACANT

Date de prise de fonction : au printemps 2026

Durée de mission : 6-8 semaines

I - Organisation du service

Le tribunal judiciaire de Chartres est une juridiction de droit commun de première instance. Son ressort recouvre l'ensemble du département de l'Eure-et-Loir (28) soit 5880 km². Il appartient au ressort de la Cour d'appel de Versailles. Il est composé de 24 magistrats du siège, 9 magistrats du parquet, 98 fonctionnaires de greffe et six attachés de justice au siège.

Le conseil départemental de l'accès au droit de l'Eure-et-Loir est un groupement d'intérêt public qui est chargé de mettre en œuvre la politique locale d'accès au droit qu'il définit. Il est présidé par la présidente du tribunal judiciaire. Le procureur de la République en est le vice-président. Le secrétaire général est le directeur de greffe du tribunal. La structure est animée par une coordonnatrice.

Le tribunal est situé à 1 heure d'Orléans, 45 mn de Versailles, 1h10 de Paris. Il est très facilement accessible, que ce soit en voiture (proximité des autoroutes A10 et A11 et parking au tribunal) ou en train. La gare est à 5 minutes du tribunal et de nombreux trains quotidiens desservent plusieurs communes des Yvelines et Paris-Montparnasse.

II - Description du poste

Le stagiaire ÉTUDIANT aura pour mission de préparer et de faire des propositions pour la mise en œuvre d'une politique publique d'accueil et d'amélioration de la prise en charge des victimes d'infractions pénales sur le ressort du département de l'Eure-et-Loir.

Un audit des actions existantes et des acteurs locaux (permanence avocats, forces de sécurité de l'intérieur, maisons France service, points justice, service d'accueil unique du justiciable du

tribunal, bureau d'aide aux victimes, associations d'accueil des victimes..) sera nécessaire dans un premier temps.

Une analyse devra ensuite être faite pour pouvoir être force de propositions.

Un conseil de juridiction co-présidé par la présidente et le procureur de la République, avec l'ensemble des acteurs locaux et des élus locaux, est prévu sur ce sujet au printemps.

Le stagiaire sera encadré par le secrétaire général du CDAD, directeur de greffe du tribunal judiciaire ainsi que par la coordinatrice du CDAD (cadre A).

III - Compétences requises

Savoirs	Savoir-faire	Savoir-être
- Connaissances juridiques, idéalement en droit et en procédure pénale - Organisation judiciaire et connaissance administrative d'un département	- Maîtrise indispensable de l'outil internet et informatique - Qualité de rédaction, d'analyse et de synthèse - maîtriser les techniques de communication - capacité à animer des réunions	- Sens du service public - Sens du contact - Capacité à travailler en équipe - Discréption - Curiosité intellectuelle - Sens de l'organisation

Renseignements et candidatures :

M. Michel BESSEAU, directeur de greffe du tribunal judiciaire de Chartres et secrétaire général du CDAD d'Eure-et-Loir

Mme Anne HECTOR, coordinatrice du CDAD d'Eure-et-Loir
Cdad-eure-et-loir@justice.fr